

ATELIER

Elus et membres privés des comités de programmation : quels intérêts et quelles particularités de LEADER ?

Pourquoi cet atelier ?

Les territoires LEADER font face à plusieurs contraintes entraînant un manque de visibilité dans la mise en œuvre du programme. Cap Rural propose donc un appui aux animateurs LEADER afin de favoriser la compréhension du programme LEADER par leurs membres de comité de programmation.

Afin de privilégier les échanges entre pairs et d'adapter le contenu aux enjeux locaux, cet atelier décideur est accueilli par un territoire LEADER (territoire du GAL Terre d'Echos) **le 14 mars 2017**. Les membres de comités de programmation des territoires LEADER voisins sont invités à participer à cette rencontre qui débutera par un buffet d'accueil offert par le GAL Terre d'Echos.

Un atelier pour qui ?

→ Vous êtes membre des sphères publiques ou privées d'un comité de programmation du GAL Terre d'Echos ou d'un GAL voisins (GAL Ardèche Verte, Drôme des Collines, Vallée de la Drôme, Diois, Alpes Sud Isère, Belledonne, Chartreuse, Voironnais).

→ Vous êtes un élu non membre d'un comité de programmation LEADER.

→ Vous êtes animateur et/ou gestionnaire LEADER.

Objectifs

L'objectif de cet atelier décideur est l'appropriation par les élus des territoires et membres de comité de programmation LEADER, de son fonctionnement, de ses enjeux, de son cadre d'intervention, de ses obligations et de ses effets leviers sur le territoire. L'atelier sera également l'occasion pour eux d'échanger entre pairs.

Il s'agit pour les participants de comprendre, mais également d'être convaincus, pour pouvoir à l'issue de l'atelier :

→ Devenir ambassadeurs du programme auprès de leur structure, des élus et acteurs locaux, et du territoire dans son ensemble ;

→ Contribuer activement à la mise en œuvre de LEADER en jouant pleinement leur rôle au sein du GAL et du comité de programmation ;

→ Optimiser le programme LEADER pour le développement du territoire et savoir l'utiliser comme un levier.

Programme

12h30-14h : Buffet offert par le GAL Terre d'Echos, 14h-17h30 : atelier décideur

Au cours de cette demi-journée, seront proposés :

→ **Temps d'interconnaissance entre les participants et présentation succincte des GAL présents**

→ **Apports et échanges sur les fondamentaux de LEADER**

→ **Travail en atelier autour de deux questions** : « Comment assurer le lien avec le territoire ? » et « Quel est le rôle des membres du comité de programmation et comment l'assurer dans les meilleures conditions ? »

Cette demi-journée d'atelier sera construite autour de temps conviviaux (buffet, collation), d'apports théoriques, d'échanges d'expériences et de travaux en ateliers.

Intervenants

→ **Jean-Paul Villié**, consultant en développement territorial, SITELLE

En pratique

→ **Le 14 mars 2017 – de 12h30 à 17h30**

→ Lieu : **Pont-en-Royans (38)** (lieu exact envoyé aux inscrits par email)

→ Participation soumise à cotisation annuelle Cap Rural ([bulletin de cotisation](#)). La cotisation d'un salarié d'une structure porteuse d'un programme LEADER donne droit à la participation des membres de comité de programmation sans nécessité de cotisation supplémentaire.

→ Contact : Marine Rouchouse, chargée de mission Europe et développement rural, Cap Rural, 04 72 49 76 / 06 77 83 12 76, europa.devrural@caprural.org